RCS : EVRY
Code greffe : 7801

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 01224
Numéro SIREN : 330 598 616
Nom ou dénomination : CARMA

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2017 sous le numéro de dépôt 4764

CARMA

Société anonyme au capital de 23.270.000 euros
ENTREPRISE REGIE PAR LE CODE DES ASSURANCES
Siège Social : 4 - 8 rue du Marquis de Raies - 91008 EVRY CEDEX
330 598 616 RCS EVRY

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 DECEMBRE 2016

Le 19 décembre 2016 à 12 heures,

Les administrateurs se sont réunis en séance dans les locaux du Groupe COVEA à PARIS (75009) – 90 rue Saint Lazare, sur convocation régulière.

Sont présents et émargent le registre de présence :

* Gauthier DURAND DELBECQUE	président du conseil d'administration et administrateur
* Pierre Olivier GRALL	directeur général non administrateur
* Jean-François HOUDOU * Fabrice LECUYER	directeurs généraux délégués non administrateurs
* COVEA COOPERATIONS représentée par Olivier GALLAIS * Vincent Abello, représenté par Gauthier DURAND DELBECQUE	administrateurs

Sont absents et excusés :

* MMA IARD Assurances Mutuelles représentée par Florence ESNAULT	administrateur
* Carole GOURGUET * Eric LAYIGUI	membres du comité d'entreprise
KPMG représenté par Xavier DUPUY PricewaterhouseCoopers Audit représenté par Michel LAFORCE	commissaires aux comptes

Assistent également à la réunion :

* Bruno MURCIA * Guillaume HUVELLE	invités

Greffe du Tribunal de Commerce d'Evry : dépôt N°4764 en date du 03/04/2017

La moitié au moins des administrateurs étant présents, le conseil peut valablement délibérer.

Gauthier DURAND DELBECQUE préside la séance.

Guillaume HUVELLE remplit les fonctions de secrétaire.

COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR EN REMPLACEMENT DE VINCENT ABELLO, DEMISSIONNAIRE

Après avoir pris acte de la démission de Monsieur Vincent ABELLO de ses fonctions d'administrateur, le conseil, après délibération, décide à l'unanimité de coopter Monsieur Eric SAUVAGE, en qualité d'administrateur, en remplacement de Monsieur Vincent ABELLO, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2021.

Monsieur Eric SAUVAGE a déclaré par avance accepter ces fonctions et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Conformément à la loi, cette cooptation sera soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Directeur Général
Pierre Olivier GRALL

